



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 août 2024

À l'ouverture de la séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a adopté la liste des factures payées en date du 31 juillet 2024, d'une somme de 864 797,78 \$, ainsi que des factures à payer, totalisant 223 686,02 \$.

Demande d'intervention au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

Le conseil municipal propose de faire une demande au MTMD pour effectuer des travaux entre le 595 et le 575, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs, en raison des écoulements d'eau. La demande vise à réaliser des tests de drainage afin d'identifier la problématique et de trouver une solution. Le contrat est octroyé pour une somme de 25 400 \$ à la compagnie Qualilab. Le conseiller Harvey suggère d'en profiter pour faire une demande concernant la révision de la signalisation en même temps. Il réitère également sa demande concernant la signalisation « sortie

cachée » sur le chemin Godefroy. Un autre citoyen mentionne que dans plusieurs secteurs, notamment du chemin des Pins, la signalisation n'est pas respectée. Le conseiller David répond que ce dossier a été soulevé au comité de sécurité et qu'il en faisait une priorité. Le conseiller Vaillancourt mentionne que les ingénieurs ayant évalué l'ensemble du territoire ont jugé que c'était sécuritaire. Il ajoute que l'administration sera chargée de réévaluer la signalisation sur ce chemin.

Loisir et culture

L'athlète Dorothee Malepart a reçu une bourse de 800 \$ pour ses performances en course à pied et en ski. La Municipalité offrira une session automnale de cours, dont les inscriptions ont débuté le 3 septembre. Lors de la période des questions, un citoyen a demandé s'il était possible d'aménager des terrains de pickleball, comme à Piedmont et à Prévost. Le conseiller Jean-Sébastien

Vaillancourt répondit que c'est un projet qui est en discussion.

Campagne Nez rouge

Un don de 100 \$ a été octroyé à l'organisme Nez Rouge. Le conseiller Vaillancourt a souligné que cette somme est modeste, mais correspond à ce qui restait dans le budget alloué.

Travaux publics

Le conseiller municipal Jean-Sébastien Vaillancourt a mentionné qu'aucun comité n'avait été mis en place durant la période estivale. Le conseiller Sylvain Harvey a exprimé l'opinion qu'une rencontre serait nécessaire pour informer les citoyens, car cela fait plusieurs mois que le comité ne s'est pas réuni.

Projets de règlements

Plusieurs règlements ont été adoptés:

- Le projet de règlement SQ-2023-01 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre a été déposé et adopté à l'unanimité.

Ce règlement est unique à l'ensemble des Municipalités de la MRC et constitue l'aboutissement d'une longue démarche pour la mise en œuvre de l'aménagement de bancs de parc.

- Un avis de motion a été adopté à l'unanimité pour le projet de règlement numéro 1001-45-2024, qui exige un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrit les documents requis pour soutenir la demande.
- Le projet de loi 1010-1-2024 modifie le règlement 1010 sur les usages conditionnels, afin de préciser les documents requis et de modifier les champs d'application spécifiques pour les demandes d'hébergement. Il est proposé de supprimer la limitation du nombre de personnes par chambre. La conseillère Desrosiers propose également que lors des demandes de permis, les demandeurs fournissent un formulaire fiscal prou-

vant qu'il s'agit de leur résidence principale.

Octroi de contrat - conception d'une filière de traitement des eaux usées

Dans le cadre de la construction d'un hôtel de ville avec une bibliothèque, des tests de sol seront réalisés pour s'assurer de l'état des champs d'épuration et déterminer quel système doit être mis en place. La résolution prévoit d'octroyer le contrat pour une somme de 2 500 \$.

Cadre financier

Comme mentionné il y a quelques mois, le plan quinquennal est en cours de préparation. Plusieurs citoyens ont demandé quand il serait finalisé. Le conseiller Jean-Sébastien Vaillancourt a expliqué que le document est en cours de révision. Il a réitéré que cet outil servira à planifier les projets réalisables, mais que l'intégralité du document ne sera pas encore présentée, afin de ne pas communiquer des informations inexacts aux citoyens.



Lettre ouverte à la Voix des Citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs

Mesdames, Messieurs,

En fait, je devrais plutôt dire juste messieurs, car votre regroupement, c'est avant tout un boys' club, étant donné qu'il n'y a que six femmes sur vingt au Conseil d'administration et qu'une femme sur cinq au Comité de direction. Donnons-nous du temps pour la parité!

En juin dernier, vous avez créé un nouveau site Web d'information, La Voix des Citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs. Dès le départ, j'ai un gros problème avec votre appellation. S'identifier comme étant *La Voix des Citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs*. Prétendre

être La Voix et non une voix, c'est s'arroger le droit de parler au nom de tous les annelacois et annelacoises. Ne trouvez-vous pas que cela fait hautement prétentieux, ou bien la modestie n'est pas au rendez-vous?

Or, il y a un hic, car, dans vos interventions ou vos écrits, plus souvent qu'autrement, vous n'êtes pas ma voix. Je suis convaincu que vous n'êtes pas non plus celle de plusieurs personnes que je connais à Sainte-Anne-des-Lacs. La Voix ne saurait être aussi unanime que vous le laissez entendre dans votre appellation, vos commentaires ou vos interventions.

Vous recherchez, souvent avec raison, une information qui contribue à la qualité de la vie démocratique. Vous savez autant que moi l'importance des mots. Dès lors, ce serait très respectueux de l'ensemble de notre communauté annelacoise si au lieu d'être La Voix, vous étiez Une Voix, ou La Voix de veilleurs démocratiques.

Sur votre site, vous définissez votre mission comme étant « d'informer les citoyens des enjeux qui confrontent notre communauté et, en rendant l'information accessible, d'éclairer au bénéfice de tous les intervenants, le processus de

décision. Nous croyons que la circulation de l'information contribue à la qualité de la vie démocratique. Pour assurer une plus grande cohésion, il est essentiel que les décisions qui engagent notre communauté soient toujours prises dans le respect et selon le meilleur intérêt de l'ensemble des résidents de Sainte-Anne-des-Lacs. » Qui peut être contre la vertu? En cela, vous comme moi, nous avons les mêmes objectifs, à une condition...

Si toute cette recherche d'informations est hautement louable, il ne faudrait pas que ce soit dans un but de chercher à discréditer, à miner le travail de notre administration municipale, de nos élus, y compris surtout de la mairesse, en vue de préparer le terrain en prévision des prochaines élections municipales pour protéger vos intérêts personnels et/ou financiers. Si ce n'est nullement le cas, j'apprécierais grandement que vous puissiez l'affirmer haut et fort afin de dissiper tout doute sur vos projets à moyen et à long terme.

Faire œuvre d'informer adéquatement une population est le but de tout média d'information. Or, vous ne pouvez ignorer que ceux-ci traversent actuellement une crise de crédibilité, car la façon d'informer, le choix des mots, des phrases

ne sont malheureusement jamais innocents. Juste un petit exemple. À la suite d'une de vos interventions en réunion du Conseil municipal où il y a moins de 1 % de la population annelacoise qui est présente, vous prétendez régulièrement que les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs ont demandé un rapport, un détail budgétaire ou autre sujet, que les citoyens ont manifesté leur désaccord sur un projet ou un achat quelconque. Ne serait-il pas plus juste de dire et d'écrire que ce sont plutôt des citoyens au lieu de les citoyens. Il y a là une nuance, un choix des mots qui n'est pas à prendre à la légère si vous voulez que le respect soit au rendez-vous.

Vous comme moi, j'espère, nous partageons qu'il est hautement important que les citoyens et citoyennes veillent à la vie démocratique et à l'excellence de toute administration, mais le tout doit se faire à visage découvert, sans chercher à laver plus blanc que blanc, sans motivations secrètes. Si, sur ce point, nous sommes sur la même longueur d'onde, il me fera plaisir de continuer d'être à l'écoute de vos interventions avec confiance, mais toujours avec un esprit critique.

Pierre Lauzon, citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs

BENOÎT ETHIER DD
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)